

MASTER DROIT DES AFFAIRES

Parcours Droit et gestion du patrimoine



Direction de la Formation Professionnelle et de l'alternance
Contrat de professionnalisation et autres dispositifs de formation continue

UFR Faculté de Droit

OBJECTIFS

Le diplôme de Master Mention Droit des Affaires parcours Droit et Gestion du Patrimoine repose sur l'acquisition du savoir juridique nécessaire à la pratique des **techniques juridiques de l'immobilier, de l'administration et de la gestion du patrimoine intégrant le droit des affaires.**

Cette formation apporte aux étudiants des connaissances approfondies en droit immobilier, d'administration et de gestion du patrimoine, ainsi qu'une maîtrise des mécanismes juridiques sur lesquels reposent les techniques actuelles de gestion du patrimoine et des entreprises.

En Master 1, la compréhension du droit des affaires permet aux étudiants d'acquérir la culture juridique et les compétences nécessaires pour bien maîtriser l'environnement juridique et stratégique des affaires.

Le parcours Droit et Gestion du Patrimoine offre la possibilité d'assimiler un socle commun de connaissances en droit des affaires, discipline complexe et technique, ainsi qu'une assise solide pour la maîtrise du droit immobilier, de l'administration et de la gestion du patrimoine.

En Master 2, le parcours Droit et Gestion du Patrimoine est fondé sur une étude approfondie de la gestion du patrimoine, alliant les techniques juridiques du droit civil (biens, sûretés, contrats, sociétés) et les autres techniques juridiques spécialisées (fiscales, assurances, instruments financiers).

Le Master 2 "Droit et Gestion du Patrimoine" sanctionne une formation spécialisée dans un domaine en pleine expansion. Cette formation combine les aspects juridiques et fiscaux, alliés à la connaissance des produits financiers ou immobiliers permettant une optimisation patrimoniale.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- > Juriste immobilier,
- > Gestionnaire de patrimoine
- > Conseiller en patrimoine
- > Audit juridique et financier en patrimoine
- > Syndic de copropriété
- > Juriste dans des cabinets de notaires ou d'avocats,
- > Agent immobilier
- > Promoteur immobilier



INFOS GÉNÉRALES

- > **Durée des études** : 2 ans
- > **Lieu** : Campus de Toulon

CONDITIONS D'ACCÈS

- > **Pour le M1** : accès direct pour les titulaires d'une licence générale du domaine juridique.
- > **Pour le M2** : aucun accès direct. Dossier de candidature à télécharger sur ecandidat.

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Laurent PENNEC, Maître de conférences, Responsable de la 1^{ère} année du parcours
laurent.pennec@univ-tln.fr

Alain GUILLOTIN, Maître de conférences HDR, Responsable de la 2^{ème} année du parcours
alain.guillotin@univ-tln.fr

INSCRIPTION

T. 04 94 46 75 72 - dfpa.droit@univ-tln.fr

Formation continue
Déclaration d'activité (NDA)
N° 93 83 P00 26 83
Préfecture Provence Alpes Côte d'Azur
Siret : 198 307 662 00017

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS - 743 H

► SEMESTRE 1

UE 1 - 90H

- > Droit des entreprises en difficulté
- > Droit des suretés

UE 2 - 30H

- > Droit de l'urbanisme

UE 3 - 72H

- > Droit spécial des sociétés
- > Droit bancaire
- > Fiscalité de l'entreprise

UE 4 - 18H

- > Anglais

UE 5 - 12H :

Pré-professionnalisation

- > Initiation à la recherche
- > Techniques de recherches d'emploi

► SEMESTRE 2

UE 6 - 90H

- > Droit patrimonial de la famille
- > Successions et libéralités

UE 7 - 30H

- > Instruments de paiement et de crédit

UE 8 - 54H

- > Droit des assurances
- > Voies d'exécution

UE 9 - 18H

- > Anglais

UE 10

- > Mémoire ou rapport de stage



► SEMESTRE 3

UE 1 - 81H

- > Propriétés et droit réels
- > Responsabilité et assurance construction
- > Gestion fiscale du patrimoine immobilier
- > Les ventes d'immeubles existants
- > Administration de l'immeuble : droit de la copropriété

UE 2 - 54H

- > Droit d'urbanisme, aménagement du territoire et droit du sol
- > Baux commerciaux
- > Baux civils
- > Promotion immobilière

UE 3 - 29H

- > Droit fiscal de l'immobilier
- > Saisie immobilière

UE 4 - 18H : Langue

- > Anglais

UE 5 - 12H : Méthodologie et projet collaboratif

- > Initiation à la recherche : méthodologie
- > Techniques de recherche d'emploi

► SEMESTRE 4

UE 6 - 47H

- > Assurance vie
- > Evaluation et transmission de l'entreprise

UE 7 - 42H

- > Les sociétés immobilières SCI/SCPI
- > Droit des instruments financiers
- > Suretés réelles et publicité foncière

UE 8 - 24H

- > Droit pénal financier
- > Responsabilité professionnelle du conseil en gestion de patrimoine

UE 9 - 18H

- > Anglais

UE 10 - 4H

- > Projet collaboratif

UE 11

- > Stage (2 mois minimum) et rapport de stage

INFORMATIONS

► CALENDRIER

- > Cours le vendredi et le samedi matin de septembre à juillet pour les M1 et d'octobre à juillet pour les M2, sous réserve de modifications.

► COÛT PÉDAGOGIQUE

Du M1 :

- > **Tarif personnel** : 3 600 € *
- > **Tarif prise en charge** : 15 € / heure *

Du M2 :

- > **Tarif personnel** : 4 200 € *
- > **Tarif prise en charge** : 18 € / heure *

- > Toute formation est due selon les modalités prévues dans le contrat de formation.

* Droits universitaires en sus du coût pédagogique.

► EFFECTIF

- > Spécifique à chaque diplôme.
- > L'organisme de formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

CONTACTS & INSCRIPTION

► DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'ALTERNANCE (DFPA)

Bâtiment V1 - Rez de chaussée
Campus de La Garde - CS 60584
83041 TOULON CEDEX 9
Tél. 04 94 14 26 34
Email : dfpa.droit@univ-tln.fr

Secrétariat pédagogique - DFPA

UFR Droit de Toulon
35 avenue A. Daudet - BP 1416
83056 Toulon Cedex
Tél. 04 94 46 75 72
Email : dfpa.droit@univ-tln.fr

L'Université de Toulon
sur les réseaux sociaux

